

République Française
Département : VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE RADEGONDE

Séance du 31 août 2020

L'an deux mil vingt, le 31 août, à 19h00 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric JARRY, Maire de SAINTE RADEGONDE.

Date de convocation : 18 août 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Mesdames Marjorie TERNY, Valérie ROUGEON, Céline WIBAUT, Véronique FOUCHER, Kalinka TERROBA, Messieurs Frédéric JARRY, Aurélien OUZOULIAS, Jérôme GADIOUX, Pascal BELONCLE, Christophe DURAND, Franck WAXIN

ORDRE DU JOUR

- *Commission Grand Poitiers*
- *Commission CTAP*
- *Boites aux lettres à la Fretaiserie*
- *Question diverses*

COMMISSION GRAND POITIERS

Monsieur le Maire fait savoir qu'il doit y avoir un conseiller titulaire et un conseiller suppléant pour chaque commission autre que lui-même ou Monsieur OUZOULIAS puisqu'ils sont déjà respectivement titulaire et suppléant des commissions de Grand Poitiers.

La répartition des commissions se fait selon le tableau joint.

COMMISSION CTAP

Monsieur le Maire fait savoir que les délais de retour pour cette commission ont expirés donc pas de représentant.

BOITES AUX LETTRES A LA FRETAISERIE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le facteur et livreur rentre sur le chemin privé pour aller à chaque boîte aux lettres des habitants. Par conséquent, il propose de faire mettre des boites aux lettres à l'entrée de ce chemin privé.

Après échange, le Conseil Municipal, donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les formalités nécessaires pour le bon fonctionnement de cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire montre les devis d'élagage de M. LURTON et de NATURE ET ENVIRONNEMENT. Celui de M. LURTON est retenu même si plus cher car il propose l'enlèvement des déchets.

Monsieur le Maire évoque la demande d'arrêt de bus sur la commune au Grosbois et dans le bourg pour le collège de St Savin et celui de Chauvigny. La demande est suivie par Madame TERNY.

Monsieur OUZOULIAS présente le nouveau site de la commune. A ce sujet, Monsieur le Maire demande le remboursement des frais à Monsieur OUZOULIAS, occasionnés par l'ouverture de ce site. Après délibération, le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour rembourser les frais s'élevant à 43.06€

Monsieur le Maire demande l'autorisation de faire une demande de subvention AVTIV3 pour la réalisation de travaux au-dessus de l'école. Après échange, le Conseil Municipal, donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les formalités nécessaires pour le bon fonctionnement de cette décision.

Monsieur le Maire évoque les futurs travaux à l'école et la fin de l'appel d'offre. Les différentes entreprises viendront signer les marchés à la mairie directement le 14 septembre.

Monsieur le Maire évoque également les travaux au cimetière et demande aux conseillers de réfléchir à une place du souvenir.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal échange sur les différents dangers de circulation sur la commune.

A 20H35, la séance est levée.